



#BILAN

D'ACTIVITÉS

VERS UN NOUVEAU
DÉVELOPPEMENT
POUR PLUS DE VIE
DANS LES TERRITOIRES

Mandature 2013-2018

www.ardeche.chambre-agriculture.fr


AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
ARDECHE



NOS ANTENNES TERRITORIALES

NORD ARDÈCHE
Locaux CCI Ardèche
38 rue Sadi Carnot - BP 185
07100 ANNONAY

MOYEN VIVARAIS
31 Place Jean Jaurès
07300 TOURNON

CENTRE ARDÈCHE
Pôle yrieux - Aric industries
07160 LE CHEYLARD

MONTAGNE
Maison de l'Agriculture
07470 COUCOURON

SUD ARDÈCHE
100 Chemin Sainte Croix
07200 AUBENAS

SIX ANNÉES POUR L'AGRICULTURE ARDÉCHOISE



Présenter 6 années intenses d'activités, riches de réalisations des élus et des collaborateurs de la Chambre d'agriculture en quelques pages est une gageure.

Dans cette mandature nous nous sommes fixés une ambition : être un acteur de référence du développement des agricultures et des territoires ardéchois.

Nous avons voulu montrer qu'en Ardèche l'agriculture n'est pas un problème mais une solution :

- Pour dynamiser l'économie des territoires en fournissant aux consommateurs ardéchois des produits sains de qualité, diversifiés, de saison.
- Pour embellir nos paysages.
- Pour répondre aux attentes des consommateurs.
- Pour plus de vie dans les territoires.
- Pour contribuer à une meilleure qualité de vie de nos concitoyens.

Nous avons agi :

- Pour accompagner les agriculteurs dans leurs projets, pour les aider à réussir, pour créer, développer et transmettre des entreprises viables et durables, pour se former, acquérir de nouvelles compétences et développer l'emploi sur les territoires et améliorer leurs conditions de travail.
- Pour accompagner les agriculteurs les plus fragiles et ceux qui sont impactés par les crises sanitaires et climatiques.
- Pour accroître la valeur ajoutée des entreprises agricoles et de la ferme Ardèche tant par le développement de circuits courts, que l'élaboration de projets de filières.
- Pour préserver le foncier agricole, mobiliser et gérer l'eau à l'échelle du territoire.
- Pour accompagner les agriculteurs dans le développement de pratiques visant à répondre aux enjeux environnementaux et climatiques tout en valorisant notre environnement naturel et forestier.

Pendant ces 6 ans, nous avons adapté notre organisation et développé nos compétences pour mieux répondre aux défis de porter l'intérêt général de l'agriculture, de répondre aux attentes des agriculteurs ardéchois et de contribuer à l'amélioration de la performance économique, sociale et environnementale des entreprises agricoles et de leurs filières.

Ce document illustre par une sélection d'actions et de résultats la très grande variété de nos activités, il montre le sens de notre action, la proximité avec les agriculteurs et avec les collectivités locales.

La Chambre d'agriculture de l'Ardèche n'agit pas seule.

Nous œuvrons en coopération et complémentarité avec d'autres organisations professionnelles pour agir mieux et plus pour les agriculteurs.

Nous développons des partenariats avec les collectivités locales : communes, communautés de communes, communautés d'agglomération, Département, Région pour favoriser l'émergence et l'accompagnement de projets sur le territoire.

Avec tous les élus de la Chambre d'agriculture, nous sommes fiers du chemin parcouru, reconnaissants envers nos collaborateurs et confiants dans notre capacité à relever les défis de demain.

Jean-Luc FLAUGÈRE
Président de la Chambre d'agriculture de l'Ardèche

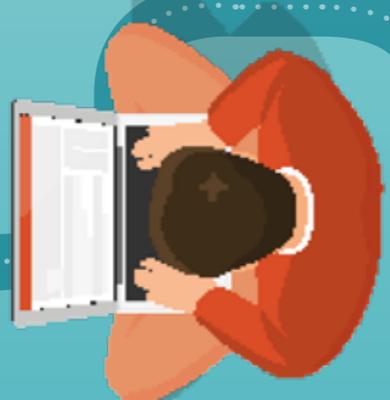
NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES

SERVICES DE L'ETAT | PNR | COMMUNAUTÉS DE COMMUNES | COMMUNAUTÉS D'AGGLOMÉRATION | AGENCES DE L'EAU RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE ET LOIRE BRETAGNE | CNR | OFFICE NATIONAL DES EAUX ET DES MILIEUX AQUATIQUES | CENTRES DE FORMATION AGRICOLE | ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES AGRICOLES | ASSOCIATION DES MAIRES | CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT | CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE | ADEME | ...

La Chambre d'agriculture de l'Ardèche est soutenue par :



4 400 enregistrements au Centre de Formalités des Entreprises (créations, modifications, cessations)



396 stages*
757 jours de formation*
4 101 participants*
50 514 heures de formations*
53 stages avec des séquences sur une plate-forme en ligne depuis 2015



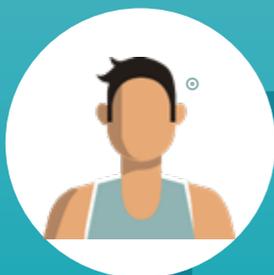
290 personnes en situation fragile accompagnées chaque année dans le cadre du dispositif Regain



234 créations d'entreprise accompagnées en individuel par un conseiller d'entreprise selon une approche globale

137 accompagnements collectifs d'installations (idée au projet, chiffrer son projet)

Plus de **220** personnes ont pu bénéficier de la DJA sur la mandature



150 appuis PAC/an hors Regain et jeunes installés



933 appuis information orientation sur les bâtiments*

156 prestations sur les bâtiments, diagnostics effluents, plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles (PCEA)*



412 contrats d'apprentissage

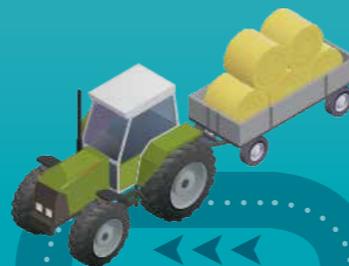
ENTREPRISES, EMPLOI, FORMATION

RENOUVELLEMENT

309 cédants accompagnés par le Point Accueil Transmission*

90 stages reprise*

133 stages pratiques en exploitations*



21 groupements d'employeurs actifs hors remplacement

50 demandes d'appui, information, conseil sur l'emploi et les ressources humaines/an



23 480 journées de remplacement*

25 signataires engagés sur les 6 axes de la Charte ardéchoise pour le renouvellement des générations en agriculture

* Données pour la période 2013-2017

NOTRE OBJECTIF :

Relever les défis de la création - transmission d'entreprise, la compétence et l'adaptation au métier, l'emploi et l'amélioration des conditions de travail des agriculteurs

© Rondot A/Chambre d'agriculture de Haute Marne

Construction et lancement de la Charte ardéchoise pour le renouvellement des générations en agriculture

Une ambition partagée : des agriculteurs porteurs de projets et créateurs de richesses.

La Chambre d'agriculture a piloté la construction de cette Charte "3^{ème} génération", à la demande des jeunes agriculteurs, avec l'ensemble des partenaires de la création transmission d'entreprise : 25 signataires qui s'engagent aux côtés de la Chambre d'agriculture, et concentrent les énergies et les idées autour de 6 axes : porteurs de projet, cédants, foncier, filières, territoires et communication.

Un mouvement positif créé nous poussant à être meilleurs pour un renouvellement sur les filières et les territoires, pour des installations viables, vivables, durables et transmissibles.



Signature de la Charte, le 23 juin 2015 à Mirabel

Emploi, métiers et organisation du travail

Au-delà de son action phare sur la création et le suivi des groupements d'employeurs (21 GE sur le département en 2018 hors services de remplacement), la Chambre d'agriculture a développé son conseil en ressources humaines : recrutement, gestion du personnel, relations humaines employeur/salarié ou entre associés... mais également en organisation du travail, avec des actions de sensibilisation des porteurs de projet voire de filières comme le maraîchage.

Le développement d'actions communes avec les acteurs de l'emploi a permis de mutualiser les saisonnalités, pérenniser les emplois, améliorer l'employabilité des personnes, promouvoir les métiers de l'agriculture.

Sans oublier le soutien auprès des services de remplacement, avec sur cette période la couverture de la totalité de l'Ardèche par des services de remplacement et la professionnalisation des missions paye, compta et facturation.

Regain, un appui aux agriculteurs en situation fragile

La Chambre d'agriculture de l'Ardèche et la MSA, associées pour agir auprès des agriculteurs en situation fragile, avec le soutien du Département, ont accompagné 300 personnes par an dans le cadre du dispositif Regain. La ligne de conduite : prévention, détection, accompagnement individuel et collectif sur l'ensemble des problématiques rencontrées (social, santé, prévention du mal-être et technique, économique, professionnel) et ne laisser personne au bord de la route, agir avant que la situation ne s'aggrave trop. Les interviews 2018 ont montré tout le dynamisme dans Regain, avec des agriculteurs, des familles qui malgré leurs difficultés ont des projets de vie, des projets professionnels et arrivent à rebondir.

Des formations sur-mesure et connectées

Durant cette mandature, la Chambre d'agriculture a organisé des formations pour plus de 800 personnes/an, à partir d'un catalogue ou sur-mesure pour s'adapter aux besoins : des stages techniques à la stratégie d'entreprise, en passant par la commercialisation ou les ressources humaines. 2015 a marqué le coup d'envoi des formations à distance, avec des

modules à suivre chez soi, pour plus de personnalisation et de souplesse (« on se forme quand on veut, de chez soi »), en complément des séquences en salle ou sur le terrain.



Formation maraîchage

Faciliter l'accès aux aides

Une hausse des appuis aux demandes d'aides pour faciliter l'accès aux agriculteurs ardéchois, avec l'appui de conseillers pour la télédéclaration PAC, les alertes sms pour les demandes ATR, l'orientation et l'appui aux demandes de subventions PCAE (Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations agricoles) pour des investissements en bâtiments/équipements : 300 personnes ont pu bénéficier de ces services cette année.



Zoom sur...

«Une adaptation permanente aux besoins et évolutions des porteurs de projet»

Évaluations, adaptations, expérimentations ont constitué la ligne de conduite de cette mandature :

- le test puis la mise en œuvre des Plans de Professionnalisation Personnalisés en collectif pour créer une émulation entre futurs chefs d'exploitation, des vidéos, ressources, quizz sur une plate-forme à distance,
- l'organisation de RDV multi-structures « signataires de la charte et candidats – cédants » pour faciliter les démarches de ces derniers,
- la mise en place de formations « chiffrer son projet », mobilisation de financements participatifs, de stages découvertes pour répondre aux besoins des porteurs de projet,
- la création d'ateliers collectifs au Point Accueil Installation en complément des RDV individuels...

Développer une politique d'installation ambitieuse, anticiper et accompagner les mutations des exploitations.

Renforcer l'appui aux exploitations et familles en situation fragile.

Développer les compétences des actifs (et futurs actifs) agricoles et ruraux en lien avec les évolutions de leur environnement social, économique et technique.

Développer l'emploi agricole sur le département et contribuer à améliorer les conditions de travail des agriculteurs et salariés agricoles.



49 adhérents Bienvenue à la ferme*



en moyenne **50** agriculteurs adhérents Marchés de Producteurs de Pays

452 Marchés de Producteurs de Pays



- 17 POINTS DE VENTE COLLECTIFS ACCOMPAGNÉS

- 2 ATELIERS DE TRANSFORMATION COLLECTIFS ACCOMPAGNÉS*



549 produits récompensés au Concours Général Agricole



8 produits récompensés au concours Fermier d'Or



Au concours des fromages de France «Fromaniac» :

58 médailles en 2017

81 médailles en 2018, dont 10 pour des produits ardéchois



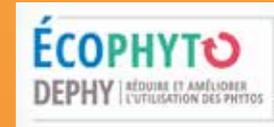
870 exploitations AB

115 appuis au plan régional bio



24 exploitations engagées dans le réseau DEPHY

environ 200 participants aux journées de communication DEPHY



274 diagnostics châtaigneraie réalisés

2 110 lâchers de torymus



30 exploitations engagées dans la marque «agneau de l'Ardèche»

2 Plans Pastoraux Territoriaux*

282 éleveurs dans 8 associations pastorales*

ÉCONOMIE ET FILIÈRES

2 500 élevages suivis IPG en moyenne par an

354 élevages bovins adhérents à la certification de parenté*

18 élevages en contrôle de performance bovins et ovins viande*

En moyenne par an :

52 700 bovins identifiés

68 300 ovins identifiés

28 000 caprins identifiés



700 K€ de chiffre d'affaires de la SCIC D'Ardèche & De Saison *

275 T de produits livrés par la SCIC D'Ardèche & De Saison *



* Données de la Chambres d'agriculture de l'Ardèche pour 2018

NOTRE OBJECTIF :

Répondre au défi de l'accroissement de la valeur ajoutée de l'économie agricole ardéchoise



Lutte contre le cynips

La Chambre d'agriculture grâce à une veille a pu organiser avec l'ensemble des partenaires du territoire et de la filière une lutte biologique efficace contre le cynips. Au total, c'est plus de 2100 lâchers qui ont été organisés sur l'ensemble du territoire castanéicole ardéchois. Cette action engagée dès l'apparition du ravageur a permis une lutte biologique efficace. Dès 2016 l'impact du cynips a été plus limité et se réduit progressivement sur l'ensemble de la châtaigneraie.



Lâchers de Torymus.

Réseau DEPHY

La Chambre d'agriculture s'est engagée dès 2013 pour la mise en place d'un réseau DEPHY en viticulture en sud Ardèche. En 2017, un deuxième réseau a été mis en place sur la viticulture septentrionale. Sur la base de ce travail de nombreuses publications, communications et réunions techniques ont été effectuées pour sensibiliser les viticulteurs à la question de la réduction de l'utilisation des produits de traitement. Les résultats sont également diffusés dans les bulletins de préconisations.

Accompagner l'élaboration de projets de filières.

**Faciliter l'accès aux produits ardéchois pour tous les consommateurs (restauration hors domicile, restauration traditionnelle, consommateurs).
Projet « D'Ardèche & de saison... Consommer ardéchois, c'est notre choix ».**

Développer les activités d'accueil et de services et valoriser la marque Bienvenue à la ferme.

Accompagner le développement et la vulgarisation technique à partir des projets des filières et en cohérence avec les enjeux de qualité, sécurité et préservation de l'environnement.



Zoom sur...

« D'Ardèche & De Saison »

La Chambre d'agriculture est à l'origine du projet d'Ardèche et De Saison. L'objectif est de fournir aux ardéchois des produits issus des exploitations agricoles du département. La progression des livraisons en produits « d'Ardèche & de Saison » est très importante. Elle est supérieure à 20 % par an. Ce développement illustre, s'il en était besoin, l'attente qu'il y a auprès des consommateurs ardéchois et notamment de la restauration collective mais aussi la capacité de l'agriculture ardéchoise à approvisionner le marché local.



Circuits courts, Points de vente collectif

L'accompagnement des producteurs à la valorisation de leur production sur le marché local est un axe important de développement de la valeur ajoutée pour les exploitations agricoles ardéchoises. L'appui concerne tout autant la transformation fermière que les ateliers collectifs de transformation en production carnée qu'en productions végétales. Le développement des points de vente collectif est illustratif avec en 2018 17 points de vente collectifs en Ardèche. Malgré ce développement l'activité des points de vente continue globalement à croître très significativement même si chacun doit s'adapter en permanence à l'évolution des attentes des consommateurs.

Cultures méditerranéennes

Le département présente l'avantage de disposer d'une diversité de cultures méditerranéennes (olives, truffes, amandes, ppam plantes à parfum aromatiques et médicinales). Ces filières globalement assez peu structurées présentent un potentiel de développement important. Celui-ci est certainement amplifié par le changement climatique. La Chambre d'agriculture s'est engagée dans l'accompagnement des producteurs et acteurs de ces filières : réflexion avec le Syndicat des producteurs d'olives sur signe de qualité, structuration et professionnalisation de la filière truffe, développement et expérimentation sur les ppam, reconnaissance d'un GIE,

Développement de l'agriculture biologique

Le développement de l'agriculture biologique est une voie importante de développement et de positionnement de l'agriculture départementale.

La Chambre d'agriculture s'est mobilisée et organisée pour intervenir aux côtés des agriculteurs afin de les accompagner dans la conversion mais aussi sur le plan technique et économique. Il en est de même auprès des acteurs des filières (lait, viticulture, ppam, ...). Le département de l'Ardèche est le deuxième département de la région Auvergne-Rhône-Alpes en nombre de producteurs bio avec 802 producteurs et la dynamique est toujours bien présente.

Pastoralisme, Plan Pastoral Territorial

Les surfaces pastorales couvrent 66 % de la SAU du département. En lien avec le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche et différents EPCI, deux projets de Plan Pastoral Territorial ont pu être mis en place (Monts d'Ardèche et secteur du Coiron). Cela permet de regrouper au sein de 8 collectifs 282 éleveurs. Ces derniers peuvent ainsi bénéficier d'appui financier de la Région, du Département et de l'Europe pour la réalisation d'investissements valorisant leurs espaces pastoraux et maintenant ouverts autant de paysages.



Surface pastorale sur la commune de Rocles

EDE interdépartemental

L'identification pérenne généralisée des animaux est un maillon essentiel de la traçabilité. Cette mission est confiée aux Chambres d'agriculture par la loi d'orientation agricole de 1996 puis de 2006. La Chambre d'agriculture a décidé en 2014 de mutualiser ce service au niveau interdépartemental avec les départements de la Loire, du Rhône et la Drôme. L'objectif est aujourd'hui totalement atteint : garantir la qualité du service, la proximité et la maîtrise des coûts.

98

propriétaires forestiers et groupements forestiers ont bénéficié d'un accompagnement de la Chambre d'agriculture

24

2 PAEC (Projet Agro-Environnementaux et Climatiques) engagés

193

Exploitations engagées dans les MAEC (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques) grâce aux 2 PAEC Pentes et Montagne d'Ardèche et Sud Ardèche

685

agriculteurs formés au certiphyto

278

exploitations participants à la collecte des plastiques en moyenne /an

191

tonnes de plastiques collectés*

11

Jusqu'à 11 Comités Locaux à l'Installation accompagnés sur 18 territoires avec les collectivités

317

Avis rendus sur les documents d'urbanisme (PLU, SCOT)

20

Diagnosics agricoles réalisés pour les documents d'urbanisme (PLU, SCOT)

11

Communautés de communes ayant un partenariat avec la Chambre d'agriculture de l'Ardèche*

9

partenariats avec des acteurs du monde rural (produits du terroir, agriculture et énergie, agriculture et biodiversité, ...)

250

irrigants accompagnés dans la gestion durable et concertée de la ressource en eau

160

éleveurs accompagnés sur le contrat Haut Bassin de la Loire

9

plans de gestion de la ressource en eau

22

ateliers cartographie des cours d'eau et 166 participants*

ESPACES, TERRITOIRES ET ENVIRONNEMENT

NOTRE OBJECTIF :
 Relever le défi de développement de l'agriculture par la protection et la valorisation de son environnement naturel.
 Répondre au défi de l'implication de l'agriculture dans la cohésion sociale et territoriale.

Une gestion durable des ressources naturelles grâce à l'agriculture

En se positionnant comme la cheville ouvrière de multiples projets agri-environnementaux sur les territoires, la Chambre d'agriculture a permis d'apporter de la reconnaissance aux agriculteurs qui contribuent par leur travail à préserver des espaces naturels et des espèces remarquables et de les accompagner dans le développement de pratiques conciliant performance économique, protection des milieux et ressources naturelles. Cette contribution à la qualité des territoires et de l'image de l'Ardèche mérite également d'apporter une valeur ajoutée aux produits issus de cette agriculture.



Zoom sur...

« **Un partenariat pro-actif avec les collectivités** »

Afin de répondre au défi de l'implication de l'agriculture dans les dynamiques territoriales, la Chambre d'agriculture a œuvré pour sensibiliser les élus locaux à l'importance socio-économique de cette activité (diagnostics, portraits agricoles, ...). Au delà de cet appui à l'appropriation, et par son écoute et sa connaissance des territoires, elle a construit avec les collectivités et notamment les communautés de communes des partenariats pro-actifs. Ceux-ci visent à favoriser l'émergence et la réalisation de projets collectifs et territorialisés, comme la valorisation des produits locaux, le renouvellement de la population agricole, ... à travers des accords cadres et des actions opérationnelles qui favorisent la contribution de l'agriculture à la vitalité et à la qualité économique, environnementale et sociale des territoires.



Une agriculture ouverte sur le partenariat

Que ce soit vis à vis des collectivités locales ou des autres acteurs économiques, sociaux ou environnementaux, la Chambre d'agriculture n'a eu de cesse d'engager le dialogue, de combattre les idées reçues ou les incompréhensions, et de construire, parfois dans la conciliation, des partenariats gagnant/gagnant pour que l'agriculture ardéchoise soit reconnue dans ses multiples composantes et aménités pour les agriculteurs, la société et le territoire.

Pour un foncier agricole préservé

Le foncier agricole est bien trop souvent considéré à tort comme une réserve d'urbanisation. 200 ha agricoles disparaissent chaque année en Ardèche. Dans son rôle de personne publique associée aux documents d'urbanisme (PLU, PLUI, SCOT) mais également dans sa mission d'aide à la décision des élus locaux et des aménageurs, la Chambre d'agriculture a consacré beaucoup d'énergie à sensibiliser à la préservation du foncier agricole et à éviter ou limiter l'emprise foncière des projets d'aménagement sur les terres agricoles, en s'appuyant notamment sur la Charte de Développement Durable des Territoires.

Vers des pratiques agricoles vertueuses et responsables

Pour accompagner les exploitations dans l'amélioration de leurs pratiques vis à vis des exigences environnementales et sociétales, la Chambre d'agriculture a développé ses compétences en conseil individuel mais également en appui collectif, notamment à travers différentes opérations comme la collecte et le recyclage des déchets plastiques, la certification à l'usage des produits phytosanitaires ou encore les bonnes pratiques d'entretien des cours d'eau. Là encore, le rôle que peut jouer l'agriculture dans la gestion du territoire a pu être valorisé.

Sécuriser la durabilité des projets hydrauliques

Indispensable au développement de l'agriculture sur notre territoire, l'accès à la ressource en eau se doit d'être raisonné en matière de partage entre usages, de préservation environnementale et de gestion durable de la ressource pour les agriculteurs.

En accompagnant les projets hydrauliques, individuels ou collectifs, la modernisation des structures collectives d'irrigation (ASA, ...) et la réalisation d'ouvrages agricoles de stockage

d'eau d'irrigation, la Chambre d'agriculture a contribué à renforcer la résilience des exploitations à leur contexte environnemental et pédoclimatique et à leur garantir une ressource en eau sécurisée face aux changements climatiques. La Chambre d'agriculture a, par exemple, accompagné les irrigants de la vallée du Doux dans la substitution de leurs pompages en rivière.



Retenue collinaire

Développer la valorisation locale des ressources forestières

Parce que la forêt occupe 50 % du département et fait partie intégrantes des compétences du réseau Agricultures et Territoires, la Chambre d'agriculture de l'Ardèche a œuvré, avec les partenaires de la filière, pour renforcer l'engagement des agriculteurs et des propriétaires forestiers dans l'exploitation et la valorisation locale du bois et la gestion durable des forêts ardéchoises.

Mouvoir le rôle de l'agriculture dans la gestion de l'eau

Que ce soit au niveau qualitatif à travers notamment les Contrats de Bassin de la Loire ou sur l'aspect quantitatif à travers les Plans de Gestion de la Ressource en Eau sur les bassins Méditerranéens, la Chambre d'agriculture a contribué à la concertation des agriculteurs pour la gestion de la ressource en eau. Cette intervention pour défendre, promouvoir et valoriser l'agriculture s'est concrétisée par les inventaires des besoins agricoles en eau, le soutien au développement des pratiques agricoles favorables à la préservation et au partage de l'eau, et l'adaptation des exploitations à leur contexte environnemental. Le conseil individuel et l'appui collectif a porté entre autres sur l'organisation collective des irrigants et la substitution des pompages et sur l'appui à la gestion des effluents d'élevage et aux pratiques d'irrigation et de fertilisation.

Développer les pratiques agricoles contribuant à la gestion durable des espaces et des ressources naturelles (eau, biodiversité, milieux naturels).
Développer les partenariats avec l'ensemble des acteurs du monde rural.
Favoriser l'émergence et l'accompagnement de projets collectifs territorialisés et centrés sur la valorisation des ressources et compétences locales de l'agriculture.
Renforcer l'engagement des agriculteurs et les aider à s'inscrire dans les démarches de développement de leur territoire.
Favoriser le renouvellement de la population agricole et agri rurale sur l'ensemble du territoire.



D'ARDÈCHE & De Saison

Fournir aux ardéchois des produits de qualité, issus des exploitations agricoles du département. Des produits « D'ARDÈCHE & DE SAISON » dans les différents lieux de consommation.

- 245 clients en 2018
- 170 fournisseurs en 2018

Accès à l'eau

Sécuriser l'accès à la ressource en eau pour les exploitations, indispensable au développement économique de notre territoire.

- Engagement de la Chambre d'agriculture dans les 9 plans de gestion de la ressource en eau en cours sur le département.
- 50 lacs créés avec l'appui de la Chambre d'agriculture.

6 PRIORITÉS

Qualité de vie

Améliorer la qualité de vie des agriculteurs par le développement des services de remplacement accessibles à tous, par la création de groupements d'employeurs et l'amélioration des conditions de travail.

- Une offre de service en ressources humaines, équipement, outils collectifs, organisation du travail...
- Des partenariats pour améliorer la qualité de vie des agriculteurs (ex : Services de Remplacement, CUMA...)



Revenu

Améliorer le revenu des agriculteurs en recherchant la valeur ajoutée et la démarcation de nos produits par des circuits courts, des signes de qualité ou des marques territoriales, des contrats avec des opérateurs d'aval.



- Un accompagnement des producteurs et acteurs des filières pour les projets de segmentation et de valorisation des produits tel que : IGP Saint Félicien, lait montagne, AOP caillé doux, viande de la montagne, agneau de l'Ardèche, IGP olive,



Proximité

Mieux connaître les ressortissants de la Chambre d'agriculture de l'Ardèche, mieux accompagner les agriculteurs, rendre plus lisibles et plus pertinentes nos interventions, promouvoir nos actions, s'adapter en permanence...

- En moyenne, environ 800 entreprises agricoles bénéficiaires d'au moins 1 prestation de conseil, étude, diagnostic, et 820 bénéficiaires d'au moins 1 formation.
- 90 % de satisfaction générale pour l'ensemble de notre offre de services.

Installation - Transmission

Relever le défi majeur de la création et de la transmission des entreprises agricoles.

- Plus de 1 700 porteurs de projet rencontrés au Point Accueil Installation en 5 ans
- 255 études de faisabilité individuelles
- 137 bénéficiaires d'un accompagnement collectif de leur installation
- Plus de 220 bénéficiaires de la DJA sur la mandature
- Plus de 300 cédants accompagnés par le Point Accueil Transmission pour passer de l'acte de cessation à l'acte de transmission





Fête de l'agriculture 2017



Journée technique «Mieux connaître son sol afin d'optimiser ses pratiques en arboriculture et viticulture» 10/11/17



Rencontres nationales du pastoralisme 09/18



Innov'action : lutte biologique contre les ravageurs du châtaignier 07/05/15



Formation sur les plantes à parfum aromatiques et médicinales biologiques 2013



Innov'action : bâches de protection anti-pluie sur vergers de cerisiers 18/05/17



Caverne du Pont d'Arc : conférence sur les retombées pour les entreprises ardéchoises avec le Comité Interconsulaire Ardèche 12/13



Réunion avec le Préfet sur la réforme des Zones Défavorisées Simples 07/185

2013 - 2018



Visite du Ministre de l'agriculture 15/11/13



Journée filière installation caprin lait 13/11/17



Groupe de producteurs du réseau Dephy abricot 2016



Signature du plan départementale de lutte contre les vols dans les exploitations agricoles 30/06/14



Concours prairies fleuries



Signature d'une convention de partenariat avec les communes forestières d'Ardèche 06/18



Session et conférence sur l'adaptation au changement climatique en Ardèche 11/18



Visite du Conseil Régional en Ardèche : découverte de l'entreprise Sabaton 11/17



Projet de reconquête de la châtaigneraie 2013



Rencontres de l'emploi saisonnier 23/07/17



Démonstration de réglage des appareils de traitement 29/06/17



Rencontre technique légumes 2017



Lauréats 2018 du Concours Général Agricole




AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
ARDÈCHE

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'ARDÈCHE

4, Avenue de l'Europe Unie - BP 114 - 07001 PRIVAS cedex

Tél : 04 75 20 28 00

Email : contact@ardeche.chambagri.fr

www.ardeche.chambre-agriculture.fr

 facebook.com/ChambreAgriculture07/

**ENGAGEMENT
DE SERVICE**

SERVICES AUX AGRICULTEURS
ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221

AFNOR CERTIFICATION

www.afnor.org
Conseil-Formation
Etude-Diagnostic

**DES PRESTATIONS
CERTIFIÉES POUR
LA RÉUSSITE DE
VOS PROJETS**

- CONSEIL
- FORMATION
- ÉTUDE
- DIAGNOSTIC